



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 0 998 411 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
09.01.2002 Bulletin 2002/02

(21) Numéro de dépôt: **98939701.3**

(22) Date de dépôt: **17.07.1998**

(51) Int Cl.7: **B65D 5/32**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/FR98/01567

(87) Numéro de publication internationale:
WO 99/03739 (28.01.1999 Gazette 1999/04)

(54) **BOITE D'EMBALLAGE COMPORTANT UNE COURONNE**

VERPACKUNGSBEHÄLTER MIT EINEM FLANSCH

PACKAGING CASE COMPRISING A CROWN

(84) Etats contractants désignés:
BE CH DE ES FR GB IT LI NL

(30) Priorité: **18.07.1997 FR 9709162**
01.10.1997 FR 9712200

(43) Date de publication de la demande:
10.05.2000 Bulletin 2000/19

(73) Titulaire: **GROUPE GUILLIN**
F-25290 Ornans (FR)

(72) Inventeur: **GUILLIN, François**
F-25920 Mouthier Hautepierre (FR)

(74) Mandataire: **Dawidowicz, Armand**
Cabinet Dawidowicz, 18, Boulevard Péreire
75017 Paris (FR)

(56) Documents cités:
DE-A- 2 521 252 **DE-A- 3 216 718**
FR-A- 2 741 324 **US-A- 3 670 881**

EP 0 998 411 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

[0001] La présente invention concerne une boîte d'emballage ou barquette, en particulier pour produits alimentaires, du type comprenant une couronne fermée munie d'au moins deux fenêtres transversales opposées, un fond thermoformé et un couvercle thermoformé monté détachable sur le fond.

[0002] Les boîtes d'emballage, en particulier mais non exclusivement en matière plastique transparente, connaissent un succès croissant dans le domaine alimentaire du fait du coût modéré permis par un thermoformage de matière synthétique. En effet, le développement de la vente en grande surface, mais aussi de la restauration rapide, nécessite un conditionnement économique, hygiénique, qui laisse voir le contenu.

[0003] Les conditionnements connus sous forme de barquettes munies d'un couvercle, souffrent cependant d'une certaine pauvreté de présentation due à la difficulté d'implantation d'une étiquette ou d'un décor. En effet, seul le couvercle est en pratique disponible pour une telle étiquette qui est soit collée extérieurement sur le couvercle, soit simplement disposée dans la boîte de manière à être lisible de l'extérieur à travers le couvercle.

[0004] On connaît également des boîtes pour produits alimentaires utilisant une couronne, par exemple en carton ou en matière synthétique, munie de fenêtres. Dans le cas d'une boîte de ce type selon FR-A-2 741 324, la couronne sert d'appui et de verrouillage entre le fond et le couvercle qui sont articulés par l'intermédiaire d'une pièce de liaison, l'ensemble formant un triptyque. Une telle structure, si elle est satisfaisante pour des boîtes de grandes dimensions telles que des boîtes à pâtisseries, ne convient pas pour des petites boîtes ou des barquettes. En outre, le thermoformage du triptyque peut être coûteux en matière.

[0005] Dans la demande de brevet français N° 97 00292 (non publiée à la date de la présente demande), on a proposé une boîte d'emballage dans laquelle le fond et/ou le couvercle sont en forme de triptyque et enferment une couronne intérieure munie de fenêtres. Cette boîte reste encore de fabrication et de mise en oeuvre compliquées et coûteuses.

[0006] Un autre inconvénient commun aux boîtes d'emballage qui viennent d'être décrites est une certaine difficulté de réutilisation de la boîte après ouverture du fait que le ou les triptyques doivent être soigneusement remis en place avec la couronne pour une telle réutilisation.

[0007] Encore un autre inconvénient réside en la présence de la couronne à l'intérieur de l'emballage, ce qui peut être la cause d'une pollution du contenu.

[0008] La présente invention vise en conséquence à fournir un nouvel emballage du type indiqué à l'introduction qui ne présente pas les inconvénients des emballages connus. En particulier, l'emballage selon la présente invention doit être de fabrication économique,

d'utilisation et de réutilisation aisées et ne doit pas présenter de risque de pollution du contenu.

[0009] A cet effet, la boîte d'emballage selon l'invention est caractérisée en ce que le fond ou le couvercle présente une ouverture périphérique munie d'un retour en saillie vers l'extérieur avec lequel coopère le bord périphérique du couvercle ou du fond respectivement pour la fermeture de la boîte d'emballage, la couronne est disposée le long de la paroi extérieure de la pièce, fond ou couvercle, munie dudit retour, en butée contre ledit retour, ladite couronne étant verrouillée en position par l'intermédiaire d'organes de verrouillage coopérant avec ladite couronne.

[0010] La boîte d'emballage selon l'invention a tous les avantages de présentation, d'utilisation et de réutilisation d'une boîte classique telle qu'une barquette, tout en bénéficiant d'une couronne décorative et/ou de marquage verrouillée à l'extérieur sans risque de pollution du contenu.

[0011] Selon un premier mode de réalisation de l'invention, les organes de verrouillage coopèrent avec les fenêtres de la couronne.

[0012] Ainsi, selon une forme de réalisation de ce premier mode de réalisation de l'invention, le retour est solidaire du fond, un bord de chacune des fenêtres opposées de la couronne comporte une languette rabattable coopérant avec un moyen de verrouillage.

[0013] Selon une forme d'exécution, ledit moyen de verrouillage est constitué par une découpe de clipsage formée dans le couvercle.

[0014] En variante, ledit moyen de verrouillage comprend un premier organe formé à l'extrémité libre d'une languette complémentaire d'un second organe formé à l'extrémité libre de l'autre languette.

[0015] Selon une seconde forme de réalisation de ce premier mode de réalisation de l'invention, les organes de verrouillage comprennent au moins une languette formée dans un rabat de la pièce ne comprenant pas le retour et coopérant avec le bord supérieur d'une fenêtre de la couronne.

[0016] En variante, ladite languette coopère avec une encoche ménagée dans la paroi périphérique de la pièce comportant le retour, au voisinage du bord supérieur d'une fenêtre adjacent audit retour.

[0017] Selon un second mode de réalisation de l'invention, la couronne comporte au moins deux orifices traversants, distincts des fenêtres, ménagés au voisinage du bord de la couronne venant en butée contre le retour de la pièce, fond ou couvercle, et au travers de chacun desquels s'engage un organe de verrouillage de ladite pièce, fond ou couvercle, ledit organe de verrouillage étant positionné dans la paroi externe de la pièce sous ledit retour, le rebord de l'autre pièce, couvercle ou fond, comportant un bord d'encliquetage sous l'extrémité libre du retour du fond ou du couvercle.

[0018] Selon une forme de réalisation de ce second mode de réalisation, lesdits organes de verrouillage sont constitués de bossages, en saillie de la paroi ex-

terne de la pièce, fond ou couvercle, vers l'extérieur, ledit bord d'encliquetage de l'autre pièce, couvercle ou fond, constituant les organes de verrouillage complémentaires.

[0019] L'invention sera bien comprise à la lecture de la description suivante d'exemples de réalisation, en référence au dessin annexé dans lequel :

la figure 1 est une vue schématique en perspective éclatée avant assemblage d'une barquette selon un exemple de réalisation,

la figure 2 est une vue schématique en coupe transversale d'une partie de la barquette de la figure 1,

la figure 3 est analogue à la figure 1, pour une variante d'une boîte d'emballage,

la figure 4 est analogue à la figure 2, pour la variante de la figure 3,

la figure 5 est analogue à la figure 1, pour une variante d'une boîte d'emballage, et

la figure 6 est analogue à la figure 2, pour la variante de la figure 5.

[0020] On se réfère tout d'abord aux figures 1 et 2. La boîte est constituée par un fond 1 sur lequel se ferme un couvercle 2. Le fond 1 comporte un retour 3 en saillie vers l'extérieur avec lequel coopère un rebord 4 du couvercle 1 pour la fermeture de la boîte formant ainsi ce qu'il est convenu d'appeler une barquette. Les pièces, fond 1 et couvercle 2, sont en matière plastique thermoformée, transparente, translucide ou opaque.

[0021] Selon l'invention, une couronne 5, comportant au moins deux fenêtre 6 opposées, est disposée autour de la paroi externe du fond 1, en butée contre l'intérieur du retour 3. La couronne 5 peut être en carton ou en matière synthétique rigide.

[0022] Les fenêtres 6 comportent chacune, issue de leur bord supérieur, une languette rabattable 7. Dans l'exemple représenté, chaque languette 7 est clipsée, après rabattement (figure 2), dans une encoche de clipsage 8 ménagée dans le couvercle 2. L'extrémité libre de la languette 7 peut être profilée, par exemple en forme d'hameçon double, pour être verrouillée dans l'encoche 8.

[0023] Selon une variante (non représentée), les extrémités des languettes sont conformées, par exemple en forme de crochet, pour constituer des moyens complémentaires de verrouillage.

[0024] Dans l'exemple de réalisation des figures 3 et 4, les mêmes références désignent les mêmes éléments qu'aux figures 1 et 2, en tenant compte que le couvercle 2 peut constituer le fond d'une boîte et le fond 1 en constituer un couvercle en forme de cloche.

[0025] La pièce 1, qui forme le fond dans l'exemple

représenté, est analogue au fond 1 des figures 1 et 2 mais présente en outre, dans ses parois latérales 9 adjacentes aux fenêtres 6 de la couronne 5, au moins une encoche 10 adjacente au bord supérieur de la fenêtre 6 correspondante. La pièce 2 formant, dans l'exemple représenté, le couvercle, est munie de deux rabats 11 destinés à être rabattus partiellement contre une paroi 9 de la pièce 1. Les rabats 11 comportent au moins une languette 12 coopérant avec l'encoche 10 en emprisonnant la couronne 5 à travers la fenêtre 6. La couronne 5 ne comporte pas, dans ce cas, de languettes rabattables.

[0026] Selon une variante (non représentée), la languette 12, qui pourrait dans ce cas être constituée par un repli du rabat 11 correspondant, est agencée pour être glissée sous le bord supérieur de la fenêtre 6.

[0027] Dans l'exemple de réalisation des figures 5 et 6, les mêmes références désignent les mêmes éléments qu'aux figures 1 et 2, en tenant compte que le couvercle 2 peut constituer le fond d'une boîte et le fond 1 en constituer un couvercle en forme de cloche. Dans l'exemple représenté, la couronne 5 présente quatre fenêtres 6.

[0028] La couronne 5 est disposée autour de la paroi externe du fond 1, en butée contre l'intérieur du retour 3. Cette couronne 5 présente, des orifices traversants 13 distincts des fenêtres 6 et ménagés au voisinage du bord de la couronne 5 venant en butée à l'intérieur du retour 3, de préférence de part et d'autre de chaque fenêtre 6 au voisinage d'un bord latéral de ladite fenêtre 6. Une fois la couronne 5 mise en place autour du fond 1 lesdits orifices 13 sont ainsi positionnés sous ledit retour 3.

[0029] Dans la paroi du fond 1 située en regard du retour 3, sont ménagés des organes de verrouillage tels que des bossages 14, en saillie vers le retour 3 de manière à s'engager au travers des orifices 13 de la couronne 5 lorsque celle-ci est mise en place.

[0030] Afin de verrouiller la mise en place de ladite couronne 5, le couvercle 2 présente sur son rebord 4 un bord d'encliquetage 15 sous l'extrémité libre du retour 3 du fond 1.

[0031] La couronne 5 peut être en carton ou en matière synthétique rigide.

[0032] Dans tous les cas, et contrairement à ce qui a été représenté aux figures 2 et 4 pour la commodité du dessin, la couronne 5 a une forme complémentaire de celle de la paroi périphérique de la pièce 1 autour de laquelle elle est logée. La pièce 1 présente, du fait du procédé de fabrication par thermoformage, au moins une forme légèrement tronconique de sorte que la couronne 5 est alors étroitement appliquée contre la paroi périphérique de cette pièce 1.

Revendications

1. Boîte d'emballage ou barquette, en particulier pour

- produits alimentaires, du type comprenant une couronne fermée (5) munie d'au moins deux fenêtres transversales (6) opposées, un fond thermoformé (1) et un couvercle thermoformé (2) monté détachable sur le fond (1), **caractérisée en ce que** le fond (1) ou le couvercle (2) présente une ouverture périphérique munie d'un retour (3) en saillie vers l'extérieur avec lequel coopère le bord périphérique du couvercle (2) ou du fond (1) respectivement pour la fermeture de la boîte d'emballage, la couronne (5) est disposée le long de la paroi extérieure de la pièce, fond (1) ou couvercle (2) munie dudit retour (3), en butée contre ledit retour (3), ladite couronne (5) étant verrouillée en position par l'intermédiaire d'organes de verrouillage (7, 8 ; 10, 12 ; 14) coopérant avec ladite couronne (5).
2. Boîte d'emballage selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** les organes de verrouillage (7, 8 ; 10, 12) coopèrent avec les fenêtres (6) de la couronne (5).
 3. Boîte d'emballage selon la revendication 2, **caractérisée en ce que** le retour (3) est solidaire du fond (1), un bord de chacune des fenêtres (6) opposées comporte une languette rabattable (7) coopérant avec un moyen de verrouillage (8).
 4. Boîte d'emballage selon la revendication 2, **caractérisée en ce que** ledit moyen de verrouillage est constitué par une découpeure de clipsage (8) formée dans le couvercle (2).
 5. Boîte d'emballage selon la revendication 2, **caractérisée en ce que** ledit moyen de verrouillage comprend un premier organe formé à l'extrémité libre d'une languette (7) complémentaire d'un second organe formé à l'extrémité libre de l'autre languette (7).
 6. Boîte d'emballage selon la revendication 2, **caractérisée en ce que** les organes de verrouillage comprennent au moins une languette (12) formée dans un rabat (11) de la pièce (2) ne comprenant pas le retour et coopérant avec le bord supérieur d'une fenêtre (6) de la couronne (5).
 7. Boîte d'emballage selon la revendication 2, **caractérisée en ce que** les organes de verrouillage comprennent au moins une languette (12) formée dans un rabat (11) de la pièce (2) ne comprenant pas le retour et ladite languette (12) coopère avec une encoche (10) ménagée dans la paroi périphérique (9) de la pièce (1) comportant le retour (3), au voisinage du bord supérieur d'une fenêtre (6) adjacent audit retour (3).
 8. Boîte d'emballage selon l'une des revendications 2 à 7, **caractérisée en ce que** la pièce, fond (1) ou couvercle (2), comportant le retour (3) a une paroi périphérique de forme complémentaire de celle de la couronne (5).
 9. Boîte d'emballage selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** la couronne (5) comporte des orifices traversants (13), distincts des fenêtres (6) et ménagés au voisinage d'un bord de la couronne (5) venant en butée contre le retour (3) de la pièce, fond (1) ou couvercle (2), et au travers de chacun desquels s'engage un organe de verrouillage (14) de ladite pièce, ledit organe de verrouillage (14) étant positionné dans la paroi externe sous ledit retour (3), le rebord (4) de l'autre pièce, couvercle (2) ou fond (1), comportant un bord (15) d'encliquetage sous l'extrémité libre du retour (3), de la pièce, fond (1) ou couvercle (2).
 10. Boîte d'emballage selon la revendication 9, **caractérisée en ce que** lesdits organes de verrouillage sont constitués de bossages (14) et les organes de verrouillage complémentaires sont constitués par le bord d'encliquetage (15) de l'autre pièce, couvercle (2) ou fond (1).

Patentansprüche

1. Verpackungsbehälter oder Schale , insbesondere für Nahrungsmittel, umfassend eine geschlossene Einfassung (5) mit wenigstens zwei gegenüberliegenden Querfenstern (6), einen thermogeformten Boden (1) und einen abnehmbar auf dem Boden (1) angebrachten thermogeformten Deckel (2), **dadurch gekennzeichnet, daß** der Boden (1) oder der Deckel (2) eine Umfangsöffnung mit einem nach außen vorstehenden Rücksprung (3) aufweist, mit dem der Umfangsrand des Deckels (2) bzw. des Bodens (1) im Hinblick auf den Verschluss des Verpackungsbehälters zusammenwirkt, wobei die Einfassung (5) entlang der Außenwand des mit dem besagten Rücksprung (3) versehenen Teils, Boden (1) oder Deckel (2), im Anschlag an dem besagten Rücksprung (3) zusammenwirkt, wobei die besagte Einfassung (5) über Verriegelungsorgane (7, 8; 10, 12; 14), die mit der besagten Einfassung (5) zusammenwirken, in ihrer Position verriegelt ist.
2. Verpackungsbehälter nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, daß** die Verriegelungsorgane (7, 8; 10, 12) mit den Fenstern (6) der Einfassung (5) zusammenwirken.
3. Verpackungsbehälter nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, daß** der Rücksprung (3) fest mit dem Boden (1) verbunden ist, wobei ein Rand jedes der gegenüberliegenden Fenster (6) ei-

ne umklappbare Zunge (7) umfaßt, die mit einem Verriegelungsmittel (8) zusammenwirkt.

4. Verpackungsbehälter nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, daß** das besagte Verriegelungsmittel aus einem in den Deckel (2) eingearbeiteten Aufklemmausschnitt (8) besteht. 5
5. Verpackungsbehälter nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, daß** das besagte Verriegelungsmittel ein erstes Organ umfaßt, das am freien Ende einer formschlüssigen Zunge (7) eines am freien Ende der anderen Zunge (7) ausgebildeten zweiten Organs ausgebildet ist. 10
6. Verpackungsbehälter nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, daß** die Verriegelungsorgane wenigstens eine Zunge (12) umfassen, die in einer Klappe (11) des Teils (2) ausgebildet ist, das nicht den Rücksprung enthält und mit dem oberen Rand eines Fensters (6) der Einfassung (5) zusammenwirkt. 15
7. Verpackungsbehälter nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, daß** die Verriegelungsorgane wenigstens eine Zunge (12) umfassen, die in einer Klappe (11) des Teils (2) ausgebildet ist, das nicht den Rücksprung enthält, und daß die besagte Zunge (12) mit einer Ausnehmung (10) zusammenwirkt, die in die Umfangswand (9) des Teils (1), das den Rücksprung (3) enthält, in der Nähe des oberen Rands eines dem besagten Rücksprung (3) zugekehrten Fensters (6) eingearbeitet ist. 20
8. Verpackungsbehälter nach einem der Ansprüche 2 bis 7, **dadurch gekennzeichnet, daß** das Teil, Boden (1) oder Deckel (2), das den Rücksprung (3) enthält, eine Umfangswand mit einer zur Form der Einfassung (5) passenden Form aufweist. 25
9. Verpackungsbehälter nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, daß** die Einfassung (5) durchgehende Öffnungen (13) enthält, die von den Fenstern (6) verschieden und in der Nähe eines Rands der Einfassung (5) ausgebildet sind, der am Rücksprung (3) des Teils, Böden (1) oder Deckel (2), zum Anschlag kommt, wobei durch jede dieser Öffnungen ein Verriegelungsorgan (14) zur Verriegelung des besagten Teils eingesetzt wird, wobei das besagte Verriegelungsorgan (14) in der Außenwand unter dem besagten Rücksprung (3) positioniert ist, wobei die Randleiste (4) des anderen Teils, Deckel (2) oder Boden (1), einen Einrastrand (15) unter dem freien Ende des Rücksprungs (3) des betreffenden Teils, Boden (1) oder Deckel (2) umfaßt. 30
10. Verpackungsbehälter nach Anspruch 9, 35

dadurch gekennzeichnet, daß die besagten Verriegelungsorgane aus Vorsprüngen (14) bestehen und die formschlüssigen Verriegelungsorgane aus dem Einrastrand (15) des anderen Teils, Deckel (2) oder Boden (1), bestehen. 40

Claims

1. A packaging box or receptacle, in particular for food products, of the type having an unbroken collar (5) provided with at least two opposing side windows (6), a thermoformed base (1) and a thermoformed lid (2) fitted detachably on the base (1), **characterised in that** the base (1) or the lid (2) has a peripheral opening provided with a return (3), projecting towards the outside, with which the peripheral rim of the lid (2) or of the base (1), respectively, interacts for closure of the packaging box, the collar (5) is arranged around the entire outer wall of the part, base (1) or lid (2), provided with the said return (3), abutting the said return (3), the said collar (5) being locked in position by means of locking elements (7, 8; 10, 12; 14) interacting with the said collar (5). 45
2. A packaging box according to Claim 1, **characterised in that** the locking elements (7, 8; 10, 12) interact with the windows (6) of the collar (5). 50
3. A packaging box according to Claim 2, **characterised in that** the return (3) is integral with the base (1), one edge of each of the opposing windows (6) has a foldable tongue (7) interacting with locking means (8). 55
4. A packaging box according to Claim 2, **characterised in that** the said locking means comprise a clip opening (8) made in the lid (2).
5. A packaging box according to Claim 2, **characterised in that** the said locking means comprise a first element formed at the free end of a tongue (7) complementary to a second element formed at the free end of the other tongue (7).
6. A packaging box according to Claim 2, **characterised in that** the locking elements comprise at least one tongue (12) formed in a flap (11) of the part (2) not having the return and interacting with the upper edge of a window (6) of the collar (5).
7. A packaging box according to Claim 2, **characterised in that** the locking elements comprise at least one tongue (12) formed in a flap (11) of the part (2) not having the return and the said tongue (12) interacts with a slot (10) provided in the peripheral wall (9) of the part (1) having the return

(3), close to the upper edge of a window (6) adjacent to the said return (3).

8. A packaging box according to one of Claims 2 to 7, **characterised in that** the part, base (1) or lid (2), having the return (3) has a peripheral wall of a shape complementary to that of the collar (5). 5
9. A packaging box according to Claim 1, **characterised in that** the collar (5) has through holes (13), distinct from the windows (6) and provided close to an edge of the collar (5) coming into abutment with the return (3) of the part, base (1) or lid (2), and through each of which a locking element (14) of the said part engages, the said locking element (14) being positioned in the outer wall below the said return (3), the flap (4) of the other part, lid (2) or base (1), having a locking edge (15) below the free end of the return (3) of the part, base (1) or lid (2). 10
15
20
10. A packaging box according to Claim 9, **characterised in that** the said locking elements comprise projections (14) and the complementary locking elements comprise the locking edge (15) of the other part, lid (2) or base (1). 25

30

35

40

45

50

55

FIG. 1

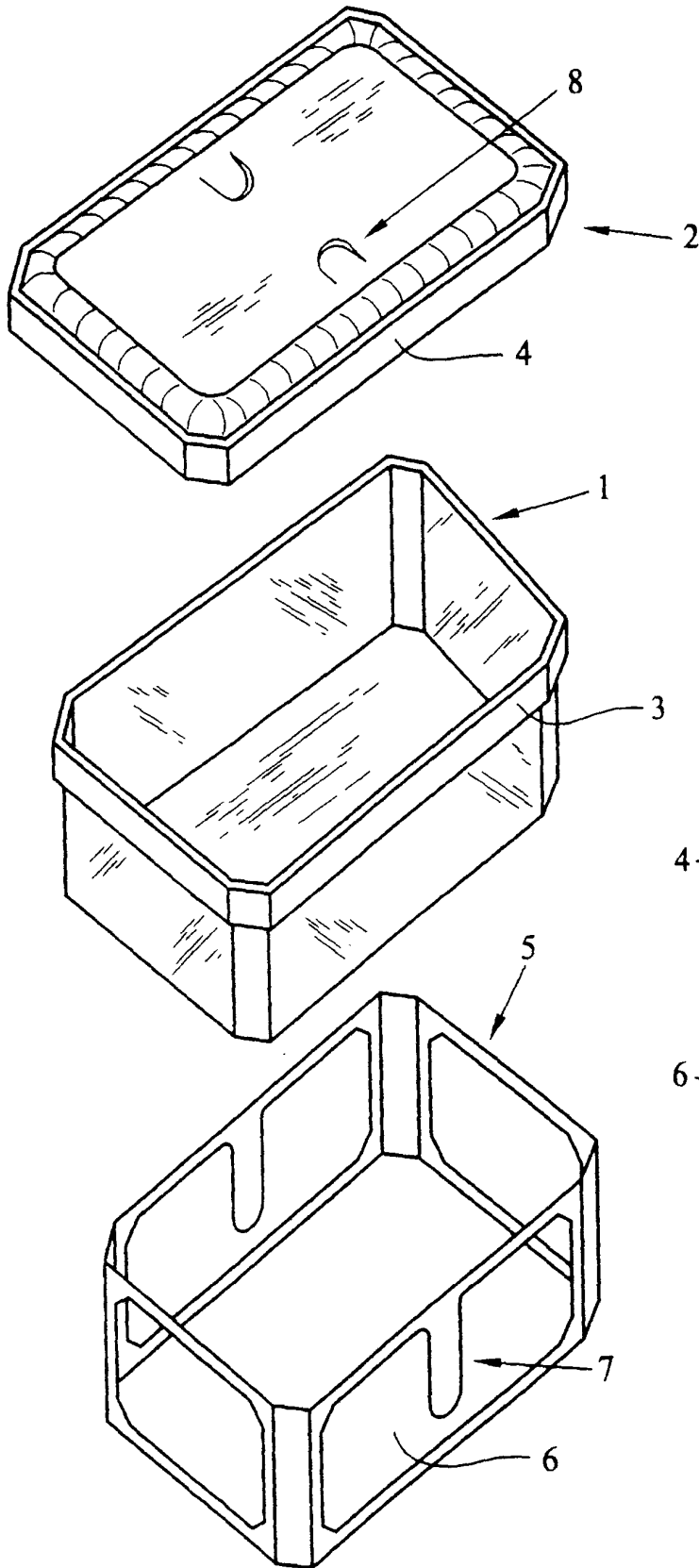


FIG. 2

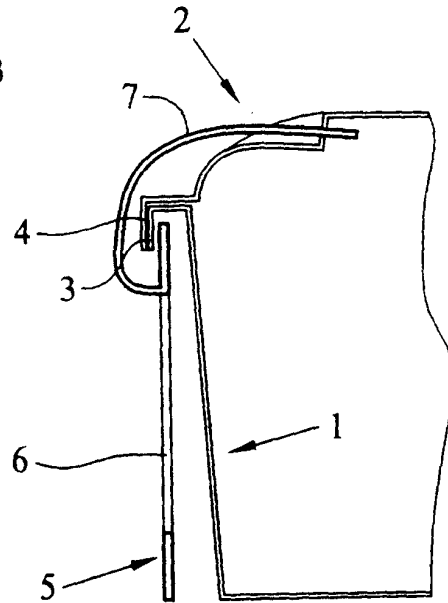


FIG. 3

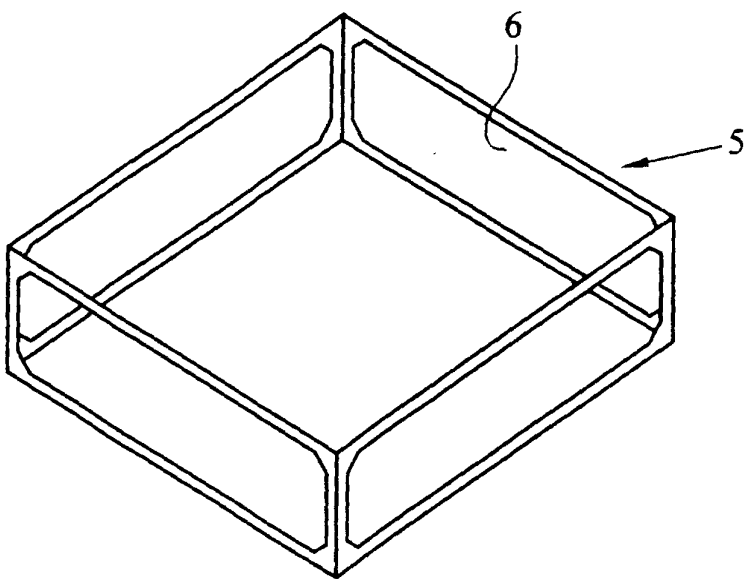
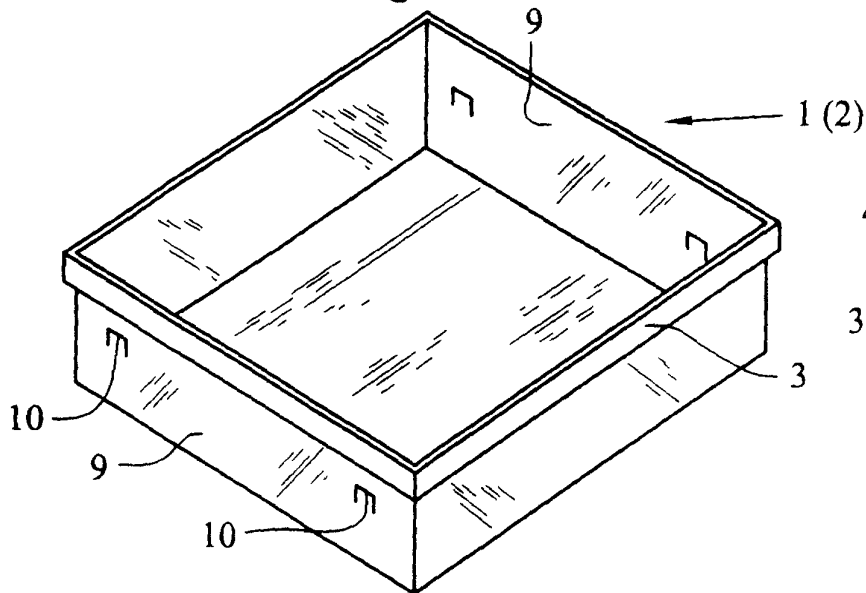
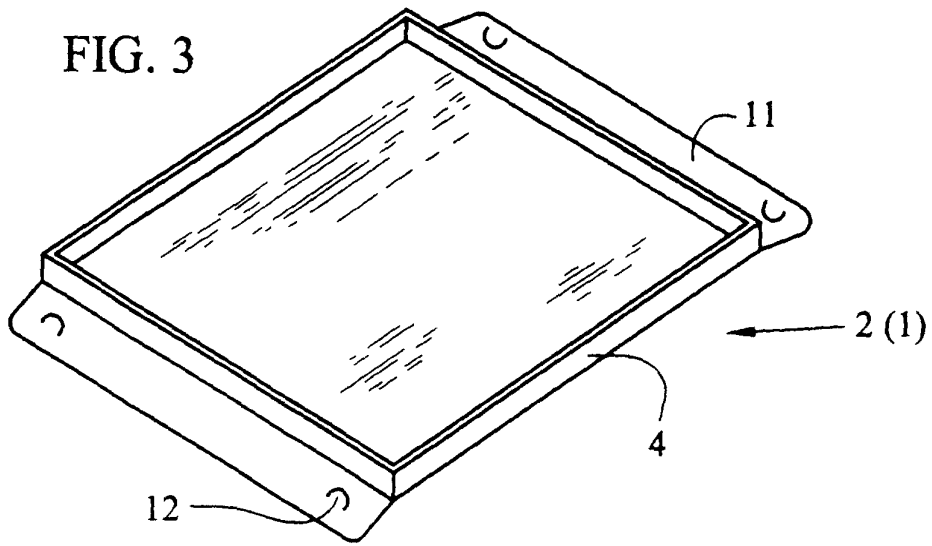
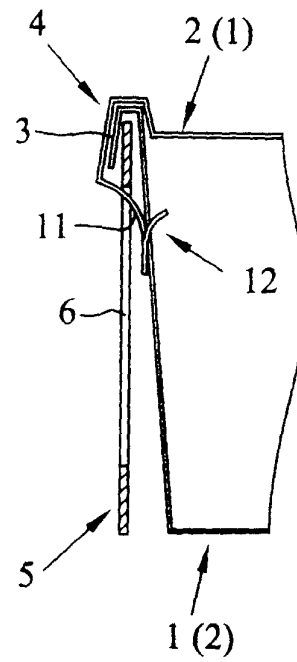


FIG. 4



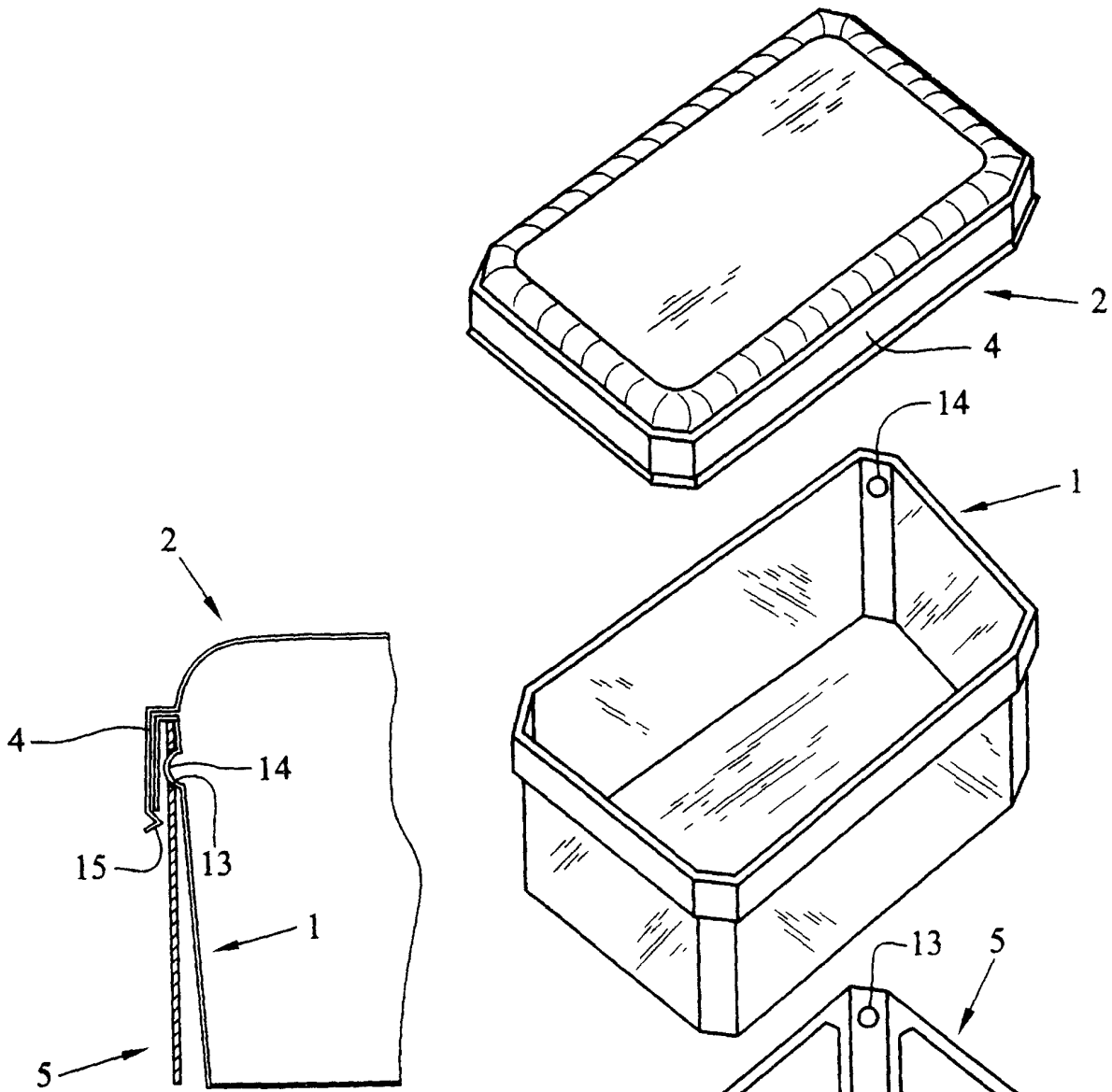


FIG. 6

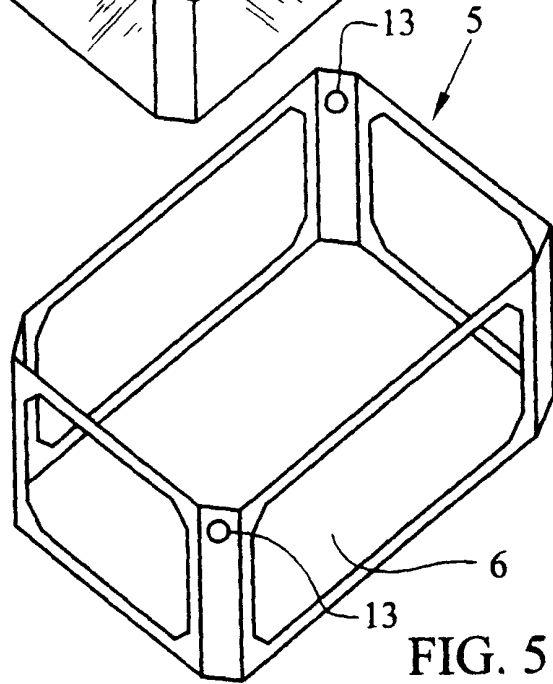


FIG. 5